

Début du Conseil d'établissement en visio à 17h05

Ordre du jour du Conseil d'établissement :

- Sorties scolaires à l'EPFA
- Plan de Continuité pédagogique au LFT

Marc Tesnière est désigné comme secrétaire de séance.

Mme la proviseure informe les participants que les membres du SNES et du SNALC ont indiqué le jour même, qu'ils ne siègeraient pas à ce conseil d'établissement.

A. Sorties scolaires à l'EPFA

Le directeur d'école indique que les projets sont passés en conseil d'école et il s'agit de deux sorties :

1) **Voyage 1** : sortie à Ampefy pour 3 jours et 2 nuits pour un budget de 11 millions d'Ariary, à savoir 235 000 Ariary par élève. 1 million Ariary a été donné par l'association de parents d'élèves LEA pour diminuer le prix global.

43 participants, pour les 16 élèves 100% boursiers: prise en charge au 2/3 par EFM (Enfants Français de Madagascar) et pour 1/3 par l'association de parents d'élèves, ALEFAP.

12 000 Ariary par personne pour l'hébergement

16 000 Ariary par repas

2) **Voyage 2** : sortie bivouac à 40km de Tana : départ le 9 juin et retour le 10 juin à midi, pour un budget de 3,35 millions d'ariary, à savoir 82 000 Ariary par élève.

Les accompagnateurs du CEMAM, intervenants habituels seront présents.

42 participants, pour les 14 élèves 100% boursiers : prise en charge au 2/3 par EFM (Enfants Français de Madagascar) et 1/3 (soit 400 000 Ar) via la caisse de solidarité de l'EGD (décidé en conseil d'école).

Vote pour voyage 1:

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 15

Participation des familles :

Contre : 1

Abstention : 1

Pour : 14

Vote pour voyage 2 :

Contre : 1
Abstention : 1
Pour : 14
Participation des familles :
Contre : 1
Abstention : 1
Pour : 14

B. Le Plan de continuité pédagogique :

Elaboré avec les équipes, le Plan de continuité Pédagogique du LFT a été présenté et discuté dans les instances et amélioré (conseil pédagogique, conseil du second degré, CVC (Conseil de la Vie Collégienne), CVL (Conseil de la Vie Lycéenne)).

Il est proposé à l'adoption par le conseil d'établissement pour être mis en ligne sur le site du Lycée français => uniquement pour le second degré.

Un membre du SGEN tient à souligner que ce document est un cadrage évolutif et que donc, il évoluera selon le contexte et l'expérience.

Approbation à l'unanimité des membres présents (16).

Le dernier conseil d'établissement se déroulera le 23 juin 2022

Fin du CE à 18 h

Marc TESNIERE

Secrétaire de séance

